

ENGLISH VERSION

Completion of Termination Marquest Mutual Funds Inc. - Flex Dividend and Income Growth™ Series Fund

Toronto, Ontario, June 28, 2023.

Further to the Press Release on May 1, 2023, Marquest Asset Management Inc. (the "Manager"), the Manager of Marquest Mutual Funds Inc. (the "Corporation"), advises you of the completion of termination (the "Termination") of Marquest Mutual Funds Inc. - Flex Dividend and Income Growth™ Series Fund (the "Fund") effective on June 26, 2023.

As of the Termination Date, the final net asset value per unit of the Fund was \$1.5096 for Series A and \$1.5749 for Series F (collectively "Final NAV per unit").

If you did not redeem or switch your units by the close of business on the Termination Date, you will receive proceeds equal to your proportionate share of all property and assets of the Fund attributable to the units of the Fund that you own, which is the Final NAV per unit multiplied by the number of units held. The proceeds of the Termination will be deposited into the bank account on file in the records of the Fund or, where banking information is unavailable, a cheque will be issued.

If you have any questions regarding the termination of the Fund, please do not hesitate to contact us by email at clientservices@marquest.ca.

Sincerely,

Marquest Asset Management Inc.

as Manager on behalf of the Fund

Notice on forward-looking statements:

This Press Release includes forward-looking statements regarding the Corporation and the Fund. Often, but not always, forward-looking statements can be identified by the use of words such as "plans", "is expected", "expects", "scheduled", "intends", "contemplates", "anticipates", "believes", "proposes" or variations (including negative variations) of such words and phrases, or state that certain actions, events or results "may", "could", "would", "might" or "will" be taken, occur or be achieved. Such statements are based on the current expectations of the Manager, and are based on assumptions and subject to risks and uncertainties. Although the Manager believes that the assumptions underlying these statements are reasonable, they may prove to be incorrect. The forward-looking events and circumstances discussed in this release may not occur by certain specified dates or at all and could differ materially as a result of known and unknown risk factors and uncertainties affecting the Fund. Although the Manager has attempted to identify important factors that could cause actual actions, events or results to differ materially from those described in forward-looking statements, there may be other factors that cause actions, events or results to differ from those anticipated, estimated or intended. No forward-looking statement can be guaranteed. Forward-looking statements speak only as of the date on which they are made and, except as required by applicable securities laws, the Manager undertakes no obligation to publicly update or revise any forward-looking statement, whether as a result of new information, future events, or otherwise.

FRENCH VERSION

Terminaison de la résiliation du Fonds commun de placement Marquest Inc. - Flex Dividend and Income Growth™ Series Fund

Toronto, Ontario, le 28 juin 2023.

À la suite du communiqué de presse du 1er mai 2023, Marquest gestion d'actifs Inc. (le " gestionnaire "), le gestionnaire de Fonds commun de placement Marquest Inc. (la " société "), vous informe de la terminaison de la résiliation (la " résiliation ") du Fonds commun de placement Marquest Inc. - Flex Dividend and Income Growth™ Series Fund (le " fonds ") avec prise d'effet le 26 juin 2023.

À la date de résiliation, la valeur liquidative finale par part du Fonds était de 1.5096 \$ pour la série A et de 1.5749 \$ pour la série F (collectivement, la " valeur liquidative finale par part ").

Si vous n'avez pas racheté ou échangé vos parts avant la fermeture des bureaux à la date de résiliation, vous recevrez un produit égal à votre part proportionnelle de tous les biens et actifs du Fonds attribuables aux parts du Fonds que vous détenez, qui est la valeur liquidative finale par part multipliée par le nombre de parts détenues. Le produit de la résiliation sera déposé sur le compte bancaire figurant dans les registres du Fonds ou, si les informations bancaires ne sont pas disponibles, un chèque sera émis.

Si vous avez des questions concernant la résiliation du Fonds, n'hésitez pas à nous contacter par courriel à l'adresse clientservices@marquest.ca.

Salutations distinguées,

Marquest gestion d'actifs Inc.

en tant que gestionnaire pour le compte du Fonds

Avis sur les déclarations prévisionnelles:

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives concernant la Société et le Fonds. Souvent, mais pas toujours, les déclarations prospectives peuvent être identifiées par l'utilisation de mots tels que "planifie", "est attendu", "s'attend à", "prévu", "a l'intention", "envisage", "anticipe", "croit", "propose" ou des variations (y compris des variations négatives) de ces mots et expressions, ou déclarent que certaines actions, événements ou résultats "peuvent", "pourraient", "seraient", "pourraient" ou "seront" pris, se produisent ou sont atteints. Ces déclarations sont fondées sur les attentes actuelles du gestionnaire et reposent sur des hypothèses et sont soumises à des risques et incertitudes. Bien que le gestionnaire estime que les hypothèses qui sous-tendent ces déclarations sont raisonnables, elles peuvent s'avérer incorrectes. Les événements et circonstances prospectifs dont il est question dans le présent communiqué pourraient ne pas se produire à certaines dates précises ou ne pas se produire du tout, et pourraient différer sensiblement en raison de facteurs de risque connus et inconnus et d'incertitudes affectant le Fonds. Bien que le gestionnaire ait tenté d'identifier les facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les actions, les événements ou les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux décrits dans les énoncés prospectifs, d'autres facteurs peuvent faire en sorte que les actions, les événements ou les résultats diffèrent de ceux qui sont prévus, estimés ou envisagés. Aucune déclaration prospective ne peut être garantie. Les déclarations prospectives ne sont valables qu'à la date à laquelle elles sont faites et, sauf si les lois sur les valeurs mobilières applicables l'exigent, le gestionnaire n'est pas tenu d'actualiser ou de réviser publiquement les déclarations prospectives, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou pour toute autre raison.